

**APPEL NATIONAL, REGIONAL ET
DEPARTEMENTAL
POUR LE RESPECT DE L'ACTION
SYNDICALE ET DES MILITANT.ES !**

Dans l'histoire du mouvement social au Muretain Agglo, jamais une procédure disciplinaire n'avait été engagée contre un syndicaliste mobilisé. C'est un événement historique et inacceptable pour notre organisation.

Nous ne sommes pas dupes, même si la forme est inédite, le fond reste le même et relève des pratiques patronales les plus réactionnaires : « Casser du militant », briser des élans sociaux, créer des peurs chez les personnels en menaçant leurs représentants..., la répression syndicale est un moyen inacceptable et cynique pour tenter de freiner le développement du syndicalisme par l'adhésion massive des personnels, pour entraver son action quotidienne de défense des salariés.

Pour la CGT, il n'y a pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales, porter atteinte à un-e militant-e syndical-e, c'est porter atteinte à une liberté fondamentale garantie par la constitution et donc à la démocratie au travail.



Pour le respect des libertés syndicales

Jeudi 17 février 2022 à 14h

**Parvis de la mairie de Muret
(Rue Castelvialh)**

***La CGT sera toujours du côté de la lutte pour défendre les intérêts des
salariés, rien ne la fera reculer !!
Ensemble, mobilisés pour gagner !!***